



Département  
de l'Essonne

-----  
Arrondissement  
de Palaiseau

-----  
Canton de  
Brétigny-sur-Orge

République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 18 juin 2020**

**Membres du Conseil Municipal présents : 28**

**Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 1**

**Membres du Conseil Municipal absents : 0**

**Votants : 29**

**Le Conseil Municipal a adopté les points suivants :**

1. Constitution des Commissions municipales.  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
2. Election des délégués titulaires et suppléants auprès du syndicat intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau – SIARCE.  
Ce point a été voté à la majorité des suffrages exprimés (23 voix « Pour » les élus de la liste « *Marolles ensemble* », 5 voix « Pour » les élus de la Liste « *Marolles, un défi pour l'avenir* », et 1 bulletin nul)  
Sont élus : Titulaire, M. Eck, Suppléants, MM. Preud'homme et Couton
3. Election des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal dans les différents organismes publics où la commune siège directement.  
Ce point a été voté à la majorité des suffrages exprimés (23 voix « Pour » les élus de la liste « *Marolles ensemble* », 5 voix « Pour » les élus de la Liste « *Marolles, un défi pour l'avenir* », et 1 bulletin nul)  
Sont élus :  
Au Comité des œuvres sociales du personnel Communal : Titulaires, Mme Cousin, MM. Fall et Laure. Suppléante : Mme Lipp  
Au Comité des Fêtes : Mmes Letessier, Despaux, M. Ollivier, Mme Lipp et M. Vovard  
Au Comité de Jumelage : M. Lafon, Mmes Ficarelli-Corbière, Lipp et M. Couton.
4. Centre Communal d'Action Sociale :
  - Fixation par le Conseil Municipal du nombre des membres du conseil d'administration :  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
  - Election des conseillers municipaux devant siéger au conseil d'administration :  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)  
Sont élus : M. Lafon, Mme Cousin, MM. Laure, Machut, Genot, Fall, Murail et Mme Tussiot
5. Commission communale des impôts directs – Composition de la liste  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
6. Commission d'appel d'offres – Fixation des conditions de dépôt des listes  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
7. Budget Principal : Compte de gestion 2019  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
8. Budget Principal : Compte administratif 2019  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix « Pour ». M. le Maire s'est absenté au moment du vote conformément à le règlement)
9. Budget Principal : Affectation des résultats 2020  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)

10. Budget Principal : Budget supplémentaire 2020  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix « Pour » et 5 « Abstentions » :  
M. Murail, Mme Golsdpiel M. Chauvancy, Mme Léonard, Mme Tussiot)
11. Budget Principal : Admissions en non-valeur  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
12. Budget principal : Apurement du compte 1069 « Reprise 1997 sur excédents capitalisés – neutralisation de l'excédent des charges sur les produits »  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
13. Adhésion à l'association de Lutte contre les nuisibles ADGPPAE (Associations des Gardes Particuliers et des Piégeurs Agréés de l'Essonne) et subvention  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
14. Personnel communal : Instauration d'une « prime COVID »  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
15. Personnel communal : Modification du tableau des effectifs  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)
16. Service Enfance-Jeunesse – Règlement du service Enfance  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix « Pour » et 5 « Abstentions » : M.  
Murail, Mme Golsdpiel M. Chauvancy, Mme Léonard, Mme Tussiot)
17. Service Enfance-Jeunesse - Tarifs périscolaires  
Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour »)

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affiché dès le 19 juin 2020

LE MAIRE  
  
Georges Joubert

The image shows the official signature of the Mayor, Georges Joubert, in black ink. To the right of the signature is the official blue circular seal of the Municipality of Marolles-en-Hurepoix, Essonne. The seal features a central emblem with a castle and a sun, surrounded by the text 'LE DEPARTEMENT DE L'ESSONNE' and 'MAROLLES-EN-HUREPOIX'.

Le compte-rendu détaillé de cette séance est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.